

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



**L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

**Absents excusés** : Sébastien DOUAUD, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU  
Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY

**Secrétaire de séance** : Laurette LEMESTRE

**Délibération n°2025-03-001  
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 DECEMBRE 2024**

Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à l'ensemble des Conseillers et est soumis au vote. Aucune remarque n'étant formulée,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,**  
➤ **Valide le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme*

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance  
Laurette LEMESTRE**



*Affiché le 11/03/2025*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*CROSSAC*

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 18 Représentés : 2 Votants : 20</p>
--



**L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

**Absents excusés** : Sébastien DOUAUD, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU  
Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY

**Secrétaire de séance** : Laurette LEMESTRE

**Délibération n°2025-03-002  
AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX SALLE DES SPORTS**

VU la délibération n°2023-12-006 du 13 décembre 2023 portant attribution des marchés de travaux de la Salle des Sports,  
VU la délibération n°2024-02-014 du 3 avril 2024 portant sur les avenants aux lots n°8 et 15,  
VU la délibération n°2024-05-008 du 18 septembre portant sur les avenants aux lots n°5, 10 et 15  
VU les délibérations n°2024-07-007 et 013 du 11 décembre portant sur les avenants aux lots n°1, 2 et 13  
VU l'avancement des travaux et la fin du chantier

Il y a lieu de régulariser les situations des entreprises suivantes :

LOT	entreprise	PRIX HT				Nouveau montant Marché	
		Marché Initial	Avenant 1	Avenant 2	Avenant 3		
2	SAS LUCAS R	305 724,23	3 161,51	7 234,36	1 477,67	317 597,77	Muret garde-corps
6	SEO	130 000,00	1 535,00			131 535,00	Essais désenfumage
7	ERM - PINIER	79 100,00	1 100,00			78 000,00	Modification garde-corps
8	ATLANTIQUE OUVRETURES	54 500,00	1 427,17	1 415,50		57 342,67	Films sur vestiaires, élévateur et b
9	SARL HERVY	123 627,62	525,14			124 152,76	Balance travaux divers
12	OUEST HORIZON	104 824,17	150,00			104 974,17	Siphon dans local technique BEC
13	RENAISSANCE	21 663,83	6 112,90	153,50		27 623,23	Balance travaux divers garde-corps
16	AM3I PLUS	104 000,00	703,05			103 296,95	Balance travaux divers

- LOT N°2 SAS LUCAS - Avenant n°3 + 1 477.67 € HT
- LOT N°6 SEO – Avenant n°1 + 1 535.00 € HT
- LOT N°7 ERM PINIER – Avenant n°1 – 1 100.00 € HT
- LOT N°8 ATLANTIQUE OUVRETURES – Avenant n°2 + 1 415.50 € HT
- LOT N°9 SARL HERVY – Avenant n°1 + 525.14 € HT
- LOT N°12 OUEST HORIZON – Avenant n°1 + 150.00 € HT
- LOT N°13 RENAISSANCE -Avenant n°2 – 153.50 € HT
- LOT N°16 AM3I PLUS – Avenant n°1 – 703.05 € HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,**

- **Valide les avenants présentés ci-dessus**
- **Mandate le Maire à signer les avenants et tous documents s'y rapportant.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme*

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance  
Laurette LEMESTRE**



*Affiché le 11/03/2025*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Crossac*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



**L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

**Absents excusés** : Sébastien DOUAUD, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU  
Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY

**Secrétaire de séance** : Laurette LEMESTRE

**Délibération n°2025-03-003  
TARIF DES KITS D'EPURATION DU CIMETIERE PAYSAGER**

VU le stock de 12 kits d'épuration restants pour l'inhumation au cimetière paysager pour un montant de 2 619,03 €

VU l'achat de 20 nouveaux kits d'épuration pour 4 345,16 € auprès de l'entreprise STRADAL  
Il convient de fixer le nouveau tarif de vente des kits d'épuration à 218 € HT soit 261,60 € TTC.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,**

- **Fixe le tarif de vente des kits d'épuration à 218 € HT soit 261.60 € TTC.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme*

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance  
Laurette LEMESTRE**




*Affiché le 11/03/2025*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20  
Présents : 18  
Représentés : 2  
Votants : 20



**L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

**Absents excusés** : Sébastien DOUAUD, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU  
Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY

**Secrétaire de séance** : Laurette LEMESTRE

**Délibération n°2025-03-004  
CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNEE**

VU la compétence tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château-Saint-Gildas,  
VU la démarche qualité des sentiers de randonnée,  
Il est proposé de conclure une convention avec la CCPPSG pour l'entretien des sentiers pédestres pour une durée de 5 ans.  
La commune entretient le balisage, le cheminement, les aménagements.  
La CCPPSG assure le suivi du dossier, l'approvisionnement en matériel technique et accompagne les communes dans les études et la réalisation des aménagements.

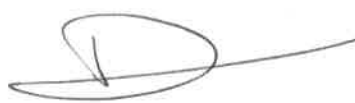

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,**

- **Autorise le Maire à signer la convention.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme*

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance  
Laurette LEMESTRE**



*Affiché le 11/03/2025*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



**L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

**Absents excusés** : Sébastien DOUAUD, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU  
Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY

**Secrétaire de séance** : Laurette LEMESTRE

**Délibération n°2025-03-005  
VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE  
D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)**

VU le DUERP élaboré en 2017 avec l'accompagnement du Centre de gestion afin d'identifier et de maîtriser les risques auxquels sont soumis les agents municipaux.  
VU la mise à jour engagée en 2024 auprès des différents services de la commune  
VU la mobilisation des agents municipaux  
VU les 131 actions identifiées dont 67 en priorité haute concernant les thématiques suivantes :  
Organisation, protection, formation, équipement, travaux...  
Il convient de valider le nouveau DUERP mis à jour 2025.


**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,**

- **Valide le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme*

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance  
Laurette LEMESTRE**




*Affiché le 11/03/2025*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL** *Crossac*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



**L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

**Absents excusés** : Sébastien DOUAUD, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU  
Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY

**Secrétaire de séance** : Laurette LEMESTRE

**Délibération n°2025-03-006  
MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR  
DU COMPLEXE SPORTIF DE LA GAGNERIE**

VU les modifications apportées au complexe sportif de la Gagnerie dans le cadre des travaux d'extension et de rénovation réalisés en 2024,

Il convient de valider le règlement intérieur actualisé afin d'y intégrer les nouveaux équipements mis à disposition (salle de motricité, salles de réunion).

CONSIDERANT qu'il y a lieu de préciser les horaires, conditions de mise à disposition et d'utilisation, respect des lieux, encadrement, présence du public, sécurité et responsabilité.

CONSIDERANT que le règlement est signé par les utilisateurs et affiché aux différentes entrées du complexe.



**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, décide de :**

- **Valider le règlement intérieur actualisé.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme*

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance  
Laurette LEMESTRE**



*Affiché le 11/03/2025*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL** *Crossac*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



**L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

**Absents excusés** : Sébastien DOUAUD, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU  
Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY

**Secrétaire de séance** : Laurette LEMESTRE

**Délibération n°2025-03-007  
VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR  
DU LOGEMENT D'URGENCE 1D RUE DU STADE**

VU l'utilisation du logement situé au 1D rue du Stade en logement d'urgence  
CONSIDERANT qu'il y a lieu de préciser les bonnes règles de vivre ensemble dans le respect des autres et de l'environnement.

Le règlement intérieur aborde les points suivants :

- Le bruit
- Les animaux
- La sécurité
- Les ordures ménagères
- L'assurance
- L'entretien du logement



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, décide de :

- Valider le règlement intérieur du logement d'urgence.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme*

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance  
Laurette LEMESTRE**



*Affiché le 11/03/2025*